B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

Architecture du présent document :

Annexe 6 du RC	Coordonnées du soumissionnaire
onglets du fichier :	
Onglet "Coordonnées" → A compléter pour désigner les correspondants du soumissionnaire seul ou en groupement Désignation du soumissionnaire à compléter une seule fois dans cet onglet, se reporte automatiquement dans le reste du document	

Annexe 5 du RC	Décomposition des prix (DP)
onglets du fichier :	
Onglet "Synthèse" → se compile automatiquement afin de déterminer le montant de l'offre (jugée sur la base du critère "Prix" du RC)	
Onglet "BPU & Autres prix applicables " → pour chiffrage de chaque ligne du BPU et des autres prix applicables, permet d'identifier le montant du scénario BPU et du scénario des autres prix applicables afin d déterminer le montant de l'offre *Nota : Les PU forfaitaires du BPU intégrés au marché (annexe 2) et les autres prix applicables intégrés au marché (en annexe 3) sont applicables en cas de marché passé avec le CEA, quelle que soit la quantité commandée.*	
Autres Onglets de définition des prix applicables	Taux et coefficients majorateurs applicables
	Coefficient de peines et soins

Technique_Scénario 1	Chiffrage de cas test - cf. RC § "Contenu de l'offre technique"
Technique_Scénario 2	Chiffrage de cas test - cf. RC § "Contenu de l'offre technique"

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

Identification et Coordonnées du soumissionnaire

Identification du soumissionnaire :	***NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner***
Référence de l'offre : N° et date	

Identification du soumissionnaire seul ou du mandataire dans le cadre d'un groupement :

Raison Sociale :	***NOM de l'entreprise à renseigner***
Type de société :	
Immatriculation R.C.S : N°	
Ville où s'est enregistrée l'entreprise au RCS :	
Adresse du Siège social :	
Représentée par :	
Agissant en qualité de :	
Adresse de l'Agence qui exécutera les prestations : (si différente siège social)	

Identification d'un cotraitant membre du groupement :

Raison Sociale :	***NOM de l'entreprise à renseigner***
Type de société :	
Immatriculation R.C.S : N°	
Ville où s'est enregistrée l'entreprise au RCS :	
Adresse du Siège social :	
Représentée par :	
Agissant en qualité de :	
Adresse de l'Agence qui exécutera les prestations : (si différente siège social)	

Identification d'un cotraitant membre du groupement :

Raison Sociale :	***NOM de l'entreprise à renseigner***
Type de société :	
Immatriculation R.C.S : N°	
Ville où s'est enregistrée l'entreprise au RCS :	
Adresse du Siège social :	
Représentée par :	
Agissant en qualité de :	
Adresse de l'Agence qui exécutera les prestations : (si différente siège social)	

Identification d'un cotraitant membre du groupement :

Raison Sociale :	***NOM de l'entreprise à renseigner***
Type de société :	
Immatriculation R.C.S : N°	
Ville où s'est enregistrée l'entreprise au RCS :	
Adresse du Siège social :	
Représentée par :	
Agissant en qualité de :	
Adresse de l'Agence qui exécutera les prestations : (si différente siège social)	

Les coordonnées des interlocuteurs du soumissionnaire sont présentés ci-dessous :

Soumissionnaire seul ou mandataire dans le cadre d'un groupement — **NOM de l'entreprise à renseigner**

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Cotraitant dans le cadre d'un groupement — **NOM de l'entreprise à renseigner**

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Cotraitant dans le cadre d'un groupement — **NOM de l'entreprise à renseigner**

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Cotraitant dans le cadre d'un groupement — **NOM de l'entreprise à renseigner**

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant technique :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

Correspondant contrat :

Nom Prénom :	
Fonction :	
N° Tél fixe :	
N° Tél mobile :	
Courriel :	

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

Synthèse des montants de l'offre financière :

en € HT

Montant du scénario du BPU	- €
Montant du scénario des autres prix applicables	- €
TOTAL Offre financière (grille imposée)	**- €**

Les quantités présentées dans le scénario "BPU" et "autres prix applicables" ne doivent pas être interprétées comme une prévision de dépenses pour chaque référence du BPU ou pour chacun des autres prix applicables durant l'exécution de l'Accord-Cadre. Ces quantités sont issues d'une estimation du CEA (scénario), données à titre indicatif pour les besoins de l'analyse de comparaison des offres. Elles ne doivent pas être modifiées par le soumissionnaire. Elles ont pour seul objectif d'illustrer la nature du besoin.

Le montant de l'offre financière (montant du scénario de la grille immposée), ou de chacune des lignes la constituant (montant par référence du BPU ou pour les autres prix applicables), ainsi que le montant estimatif plafond de l'AC ne sauraient constituer un engagement de dépense de la part du CEA.

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

GRILLE IMPOSEE =
Scénario de quantités imposées par le CEA

Code article	Désignation des travaux	Prescription particulière	Unité	Prix *en € HT*	Quantité (scénario)	Total Scénario *en € HT*
	Travaux de métallerie courant					
Réalisé avec des profils du commerce, posé par scellement ou chevillage adaptés au support, protection anticorrosion par subjectile adapté, couleur de la couche de finition au choix du maître de l'ouvrage ou finition par galvanisation à chaud y compris toutes sujétions de finitions comprenant la reprise d'enduit ou de peinture sur les supports etc. Toutes les soudures, pliages, façonnages executés en atelier sont compris dans le prix de l'acier.						
10.1.0	**Travaux de métallerie courant**					
10.1.1	Gardes corps industriel droit ht1,10m	Réalisé conformément à la norme avec lisse, sous-lisse, plinthe, posé sur platine scellées ou chevillées, y compris les essais règlementaires et le thermolaquage	ml		300	0,00
10.1.2	Gardes corps industriel droit ht1, 10m amovible	IDEM	ml		200	0,00
10.1.3	Marche métallique droite largeur 1,00 marches en tôle larmée avec contremarche, finition galvanisée	Fo et pose sur limon central ou latéral	U		50	0,00
10.1.4	Marche métallique largeur entre 1,00 et 1,60 en tôle larmée avec contremarche, finition galvanisée	Fo et pose sur limon central ou latéral	U		50	0,00
10.1.5	Limons latéraux en tôle pliée finition galvanisée	Fo et pose, fixé sur maçonnerie,	ml		15	0,00
10.1.6	Limon central en tôle pliée, finition galvanisée	Fo et pose, fixé sur maçonnerie,	ml		15	0,00
10.1.7	Rampe composée d'une main courante et de 4 lisses intermédiaire en tube finition galvanisé	Fo et pose a adapté à l'ouvrage	ml		5	0,00
10.1.8	Palier métallique en tôle larmée adapté à la largeur des marches, y compris la structure d'assise nécessaire, poteaux, poutres, finition galvanisé	Fo et pose y compris structure d'assise et toutes sujétions de fixation	m²		20	0,00
10.1.9	Main courante réalisé en tube avec finition thermo laquée		ml		100	0,00
10.1.10	Plancher Caillebotis maille standard 30x30 y compris ossature porteuse adapté portée 500 mm	Caillebotis sur ossature porteuse pour des portées inférieures ou égale à 4m entre éléments porteurs de maçonnerie y compris toute sujétion de fixation	m²		50	0,00
10.1.11	Plancher Caillebotis maille standard 31x15 y compris ossature porteuse adapté portée 500 mm	Caillebotis sur ossature porteuse pour des portées inférieures ou égale à 4m entre éléments porteurs de maçonnerie y compris toute sujétion de fixation	m²		50	0,00
10.1.12	Couverture en tôle larmées type 1 ou type 2, épaisseur 3/5 façonné en éléments manuportable, y compris ossature porteuse à adapter à l'ouvrage pour des portées inférieure ou égale à 2000 mm	y compris toute sujétion de plat de recouvrement entre plaque, poignée rétractable, réservations pour passage de conduite, traitement anticorrosion par subjectile adapté aux agressions.	m2		50	0,00
10.1.13	Couverture en tôle larmées type 1 ou type 2, épaisseur 6/8 façonné en éléments manuportable, y compris ossature porteuse à adapter à l'ouvrage pour des portées inférieure ou égale à 2000 mm	Idem	m2		2	0,00
10.1.14	Couverture en tôle larmées type 1 ou type 2, épaisseur 10/12 façonné en éléments manuportable, y compris ossature porteuse à adapter à l'ouvrage pour des portées inférieure ou égale à 2000 mm	Idem	m2		2	0,00
10.1.15	Couverture en tôle galvanisée de type sol de sécurité perforation embouties vers le haut pour assurer un pouvoir anti dérapant, y compris le façonnage et la mise œuvre de cornière de butée		m2		2	0,00
10.1.16	Grille de défense composée d'un cadre cornière avec remplissage en métal déployé 35x16 réalisé en format manuportable	Y compris toute sujétion de fixation par platine ou scellement et renfort en fonction des ouvrages et thermolaquage	m2		150	0,00
10.1.17	Porte métallique simple vantail avec cadre tôlée une face	Fourniture et pose de porte métallique, entièrement équipée, serrure compatible Bricard, crémone 3 points, ferme porte référence 620 à 630 de la gamme Bricard ou similaire taré à la bonne force, y compris toute sujétion de protection anticorrosion, finition prêt à peindre, raccordement et finition au existant. Pour les portes à deux vantaux, un joint complémentaire est prévu entre le vantail semi-fixe et le plat de battement du vantail ouvrant.	m²		60	0,00
10.1.18	Porte métallique simple vantail avec cadre tôlée deux faces	Idem	m²		60	0,00
10.1.19	Porte métallique simple vantail avec cadre tôlée deux faces avec isolant	Idem	m²		4	0,00
10.1.20	Porte métallique double vantaux avec cadre tôlée une face	Idem	m²		10	0,00
10.1.21	Porte métallique double vantaux avec cadre tôlée deux faces	Idem	m²		10	0,00
10.1.22	Porte métallique double vantaux avec cadre tôlée deux faces avec isolant	Idem	m²		5	0,00
10.1.23	Porte métallique grillagée simple vantail avec encadrement, maille de 50x50x section 4mm	Le prix comprend la fourniture la pose de la porte, avec son encadrement, les gonds, l'emplacement pour recevoir une serrure format EUROPEEN ou ROND et une poignée métallique ou alliage, y compris toute sujétion de protection anticorrosion, de fixation, et raccordement et finition au existant si besoin.	m²		15	0,00
10.1.24	Cloison grillagée hauteur maxi 2,40m maille de 50x50x section 4mm	Le prix comprend la fourniture la pose de la cloison, y compris toute sujétion de protection anticorrosion, de fixation, et raccordement et finition aux existants si besoin.	m²		35	0,00
10.1.25	Seuil de 50 à 80 mm en cornière ou tôle pliée, finition galvanisée		ml		5	0,00
10.1.26	Plus-value pour Oculus circulaire Ø 300mm vitrage sécurité Stadip de saint Gobain ou similaire épaisseur 4 à 12 mm e fonction des ouvrages	Plus-value pour intégration au vantail d'un oculus circulaire	U		2	0,00
10.1.27	Plus-value pour Oculus 300x300mm vitrage sécurité Stadip de saint Gobain ou similaire épaisseur 4 à 12 mm en fonction des ouvrages	Plus-value pour intégration au vantail d'un oculus carré	U		2	0,00
10.1.28	Rabotage porte métallique		ml		25	0,00
	Travaux de petites charpentes / couverture et bardage					
Les prix comprennent la fourniture, les découpes, soudures, façonnage (si la conception est faite en atelier) la protection anticorrosion par subjectile adapté à l'ouvrage, et toutes sujétions de finitions, le transport et déballage, manutention, les métrés seront réalisés à partir des linéaires figurant sur les plans d'exécution. (hors fondation béton pris en compte par ailleurs)						
10.2.0	**IPN**					
10.2.1	Profilé IPN 80		ml		50	0,00
10.2.2	Profilé IPN 100		ml		2	0,00
10.2.3	Profilé IPN 120		ml		1	0,00
10.2.4	Profilé IPN 140		ml		1	0,00
10.2.5	Profilé IPN 160		ml		1	0,00
10.2.6	Profilé IPN 180		ml		1	0,00
10.3.0	**IPE**					
10.3.1	Profilé IPE 80		ml		5	0,00
10.3.2	Profilé IPE 100		ml		2	0,00
10.3.3	Profilé IPE 120		ml		1	0,00
10.3.4	Profilé IPE 140		ml		60	0,00
10.3.5	Profilé IPE 160		ml		1	0,00
10.3.6	Profilé IPE 180		ml		1	0,00
10.4.0	**HEA**					
10.4.1	Profilé HEA 100		ml		5	0,00
10.4.2	Profilé HEA 120		ml		5	0,00
10.4.3	Profilé HEA 140		ml		2	0,00
10.4.4	Profilé HEA 160		ml		1	0,00
10.4.5	Profilé HEA 180		ml		1	0,00
10.4.6	Profilé HEA 200		ml		1	0,00
10.4.7	Profilé HEA 220		ml		1	0,00
10.4.8	Profilé HEA 240		ml		1	0,00
10.4.9	Profilé HEB 100		ml		1	0,00
10.4.10	Profilé HEB 120		ml		1	0,00
10.4.11	Profilé HEB 140		ml		1	0,00
10.4.12	Profilé HEB 160		ml		1	0,00
10.4.13	Profilé HEB 180		ml		1	0,00
10.4.14	Profilé HEB 200		ml		1	0,00
10.4.15	Profilé HEB 220		ml		1	0,00
10.4.16	Profilé HEB 240		ml		1	0,00
10.5.0	**UPN**					
10.5.1	Profilé UPN 80		ml		50	0,00
10.5.2	Profilé UPN 100		ml		5	0,00

10.5.3	Profilé UPN 120		ml		2	0,00
10.5.4	Profilé UPN 140		ml		1	0,00
10.5.5	Profilé UPN 160		ml		1	0,00
10.5.6	Profilé UPN 180		ml		1	0,00
10.5.7	Profilé UPN 200		ml		1	0,00
10.6.0	**UPE / UAP**					
10.6.1	Profilé UPE 80		ml		2	0,00
10.6.2	Profilé UPE 100		ml		2	0,00
10.6.3	Profilé UPE130		ml		1	0,00
10.6.4	Profilé UPE 150		ml		1	0,00
10.6.5	Profilé UPE 175		ml		1	0,00
10.6.6	Profilé UPE 200		ml		1	0,00
10.7.0	**CORNIERES EGALES et INEGALES**					
10.7.1	Cornière de 40x40		ml		100	0,00
10.7.2	Cornière de 50X50		ml		100	0,00
10.7.3	Cornière de 60X60		ml		120	0,00
10.7.4	Cornière de 70X70		ml		60	0,00
10.7.5	Cornière de 80X80		ml		60	0,00
10.7.6	Cornière de 90X90		ml		5	0,00
10.7.7	Cornière de 100X100		ml		2	0,00
10.7.8	Cornière de 110X110		ml		1	0,00
10.7.9	Cornière de 120X120		ml		1	0,00
10.7.10	Cornières inégales, sur prix catalogue majoré de x% pour façonnage, pose et toutes sujétions		ml		2	0,00
10.8.0	**PROFILES EN T et Fer plat et Tôles**					
10.8.1	Profilé en T 20x20		ml		1	0,00
10.8.2	Profilé en T 30x30		ml		2	0,00
10.8.3	Profilé en T 40x40		ml		150	0,00
10.8.4	Profilé en T 50x50		ml		150	0,00
10.8.5	Profilé en T 60x60		ml		5	0,00
10.8.6	Profilé en T 70x70		ml		2	0,00
10.8.7	Profilé en T 80x80		ml		2	0,00
10.8.8	Profilé en T 90x90		ml		1	0,00
10.8.9	Profilé en T 100x100		ml		150	0,00
10.8.10	Plats de 3 à 5 mm		m²		5	0,00
10.8.11	Plats de 6 à 8 mm		m²		5	0,00
10.8.12	Plats de 10 à 15 mm		m²		50	0,00
10.8.13	Plats de 16 à 20 mm		m²		2	0,00
10.8.14	Tôle à chaud épaisseurs de 1,5 à 3 mm		m²		150	0,00
10.8.15	Tôle à chaud épaisseurs de 4 à 6 mm		m²		150	0,00
10.8.16	Tôle à chaud épaisseurs de 7 à 10 mm		m²		100	0,00
10.8.17	Tôle à chaud épaisseurs de 12 à 15 mm		m²		50	0,00
10.8.18	Tôle planes épaisseur < 1mm		m²		50	0,00
10.8.19	Tôle galvanisées planes épaisseur de 1mm à 1,5 mm		m²		30	0,00
10.8.20	Tôle galvanisées planes épaisseur de 1,5 mm à 2,5mm		m²		30	0,00
10.8.21	Tôle galvanisées planes épaisseur de 3 mm		m²		30	0,00
10.9.0	**PROFILE CARRE OU RECTANGULAIRE**					
10.9.1	Profilé carré 30X30 ou 35x35 épaisseur 3mm		ml		75	0,00
10.9.2	Profilé carré 40x40 ou 45x45 épaisseur 3mm		ml		100	0,00
10.9.3	Profilé carré 50x50 épaisseur 3mm		ml		100	0,00
10.9.4	Profilé carré 60x60 épaisseur 3mm		ml		50	0,00
10.9.5	Profilé carré 80x80 épaisseur 3mm		ml		2	0,00
10.9.6	Profilé carré 100x100 épaisseur 3mm		ml		2	0,00
10.9.7	Profilé rectangulaire 50x35 épaisseur 3mm		ml		25	0,00
10.9.8	Profilé rectangulaire 80x40 épaisseur 3mm		ml		25	0,00
10.9.9	Profilé rectangulaire 100x50 épaisseur 3mm		ml		1	0,00
10.10.0	**TUBES**					
10.10.1	Tube acier ½ pousse épaisseur 2.5mm		ML		2	0,00
10.10.2	Tube acier 3/4 pousse épaisseur 2.5mm		ML		40	0,00
10.10.3	Tube acier 1 pousse épaisseur 2.5mm		ML		40	0,00
10.10.4	Tube acier 1 pousse ¼ épaisseur 2.5mm		ML		40	0,00
10.10.5	Tube acier 1 pousse ½ épaisseur 2.5mm		ML		2	0,00
10.10.6	Tube acier 2 pousses épaisseur 2.5mm		ML		2	0,00
10.11.0	**Bardage /couverture/plancher collaborant**					
10.11.1	Bardage nervuré horizontal de la gamme Arcelor Mittal ou similaire profil au choix du maître d'ouvrage	Fourniture et pose de bardage, bac acier pour couverture, bac acier pour plancher, y compris toutes les pièces de fixation, de finition nécessaires, dispositif d'étanchéité, joint et autre calfeutrement.	m²		50	0,00
10.11.2	Bardage nervuré vertical de la gamme arcelor Mittal ou similaire profil au choix du maître d'ouvrage	Idem 10.11.1	m²		75	0,00
10.11.3	Panneaux sandwich polyuréthane de la gamme Promisol ou similaire	Idem 10.11.1	m²		30	0,00
10.11.4	Panneaux sandwich laine de roche de la gamme Promisol ou similaire	Idem 10.11.1	m²		50	0,00
10.11.5	Bac acier couverture sèche de la gamme Hacierco ou similaire	Idem 10.11.1	m²		5	0,00
10.11.6	Panneau sandwich toiture de la gamme Ondatherm ou similaire	Idem 10.11.1	m²		5	0,00
10.11.7	Panneau sandwich toiture de la gamme Promistyl ou similaire	Idem 10.11.1	m²		2	0,00
10.11.8	Chenaux gouttière adapté de la gamme Agrichéneaux ou similaire	Idem 10.11.1	m²		2	0,00
10.11.9	Plancher collaborant de la gamme Cofraplus ou similaire à dimensionner en fonction des portées	Idem 10.10.1	m²		2	0,00
10.12.0	**Prix Unitaires pour le façonnage mais également pour les interventions sur site et coefficients applicables sur la série de prix 10.1 à 10.5**					
10.12.1	Façonnage acier (soudure)	Travaux divers de façonnage, soudure, et pliage réalisé sur site pour réparation ou autres petites interventions curatives, comprenant le matériel, les consommables associés et toutes sujétions liées à la prestation.	ml		500	0,00
10.12.2	Façonnage alu (soudure)	Idem 10.12.1	ml		50	0,00
10.12.3	Façonnage INOX (soudure)	Idem 10.12.1	ml		50	0,00
10.12.4	Façonnage acier, alu, inox (Pliage)	Idem 10.12.1	U		5	0,00
10.12.5	Façonnage Acier, alu, inox (Découpe et perçage)	Idem 10.12.1	U		5	0,00
10.12.6	Plus-value pour traitement des aciers par galvanisation à chaud	Sur la base des métrés issus des plans d'exécution, des parties d'ouvrage galvanisée.	kg		5	0,00
10.12.7	Passivage de soudures inox		ml		500	0,00
10.12.8	Passivage de pièces inox		M²		1500	0,00
10.13.0	**Mise en sécurité des toitures**					
10.13.1	Echelle à crinoline longueur courante type SECURIGUARD sans palier de repos avec sortie évasée avec crinoline, bavette et crosses de sortie	Longueur courante d'échelle à crinoline sans palier de repos conforme à la norme NF EN 85-016 y compris PV d'essais	ml		150	0,00
10.13.2	Passage d'acrotère	Fourniture et pose d'un passage d'acrotère pour échelle à crinoline y compris bavette, pieds, plots béton et portillon	U		10	0,00
10.13.3	Condamnation d'échelle à crinoline par porte de condamnation (type A)		U		2	0,00
10.13.4	Condamnation d'échelle à crinoline par porte de condamnation (type A+B)		U		20	0,00
10.13.5	Fourniture et pose (sol ou mur) de point d'ancrage pour personnel type "TRACTEL" ou équivalent	Le prix comprend la fourniture et la pose, et toutes sujétions liées à la prestation et le PV de serrage au couple.	u		25	0,00
10.13.6	Fourniture et pose (sol ou mur) de ligne de vie comprenant câble Inox, tendeur Inox, absorbeur d'énergie.	Le prix comprend la fourniture et la pose, et toutes sujétions liées à la prestation pour une pose conforme à la réglementation et le PV de serrage au couple.	ml		20	0,00
10.13.7	Fourniture et pose de potelet pour ligne de vie intermédiaire ou d'angle.	Le prix comprend la fourniture et la pose, et toutes sujétions liées à la prestation pour une pose conforme à la réglementation et le PV de serrage au couple.	u		5	0,00
10.13.8	Mise en place de concertinas	Fourniture et pose et tous systèmes de fixation. (Hors prestation les supports spéciaux)	ml		20	0,00
1.14.0	**Prix Unitaires pour rédaction de MOP complexes et annulation forfaitaire d'un OS**					
1.14.1	Rédaction d'un mode opératoire et d'une analyse sécurité complexe	Le MOP prévu dans le BPU est présenté sous forme de phasage des travaux, il détaille les risques, outils et EPI utilisés. Ce prix comprend la création d'un MOP si l'installation fait des demandes supplémentaires, avec rédacteur, vérificateur et approbateur (du Titulaire) et une reprise supplémentaire après retour du demandeur. Toute nouvelle demande fera l'objet d'une nouvelle création de ligne BPU (MOP complexe).	U		10	0,00
1.14.2	Modification d'un mode opératoire et d'une analyse de sécurité complexe	Ce prix comprend la reprise du MOP créé (via la ligne précédente) si l'installation fait des demandes supplémentaires de modifications, avec rédacteur, vérificateur et approbateur (du Titulaire). Toute nouvelle demande fera l'objet d'une nouvelle facturation de cette ligne BPU.	U		10	0,00

1.14.3	Prix forfaitaire pour l'annulation d'un OS par le CEA	Suite à l'émission d'un devis par le Titulaire l'annulation de celui-ci, à l'initiative de l'installation, donnera lieu à une indemnisation sous forme d'un forfait. D'une manière générale ce prix forfaitaire comprend tous les frais amortissables sur l'activité dans son ensemble. o L'ensemble des frais qui découlent de l'organisation décrite au CCTP "Généralités" Organisation QSE (DOT, plan de prévention, actions QSE, etc.) ; les documents d'ordre généraux à produire ; la présence aux réunions, la fourniture des rapports d'activité ; o Les frais d'encadrement, les frais de chantier, les frais de gestion et les frais fixes du titulaire amortissables sur l'activité ; o Les frais de siège, de structure et tout autre frais amortissable sur l'activité ; o Les frais liés à la formation spécifique du personnel, la délivrance des certificats et habilitations associées nécessaires à l'activité. Le prix forfaitaire est enclenché dès l'annulation de l'OS si la visite de chiffrage a été effectuée, et ne concerne que les OS pour travaux planifiés. Le forfait ne s'applique pas aux travaux Urgents 4h et 24h et aux travaux en dépenses contrôlées.	FT		25	0,00
BPU - Total grille imposée						**0,00**
AUTRES PRIX APPLICABLES : TAUX HORAIRES ET COEFFICIENTS						
1.15.0	**Taux horaires pour la main d'œuvre**					
10.15.1	Taux horaire d'un ouvrier qualifié	Le prix comprend le taux horaire lié à la qualification, les charges salariales, les congés payés, les primes, le panier et autres indemnités de transport, de déplacement sur site, du matériel courant, auquel est assujetti le personnel en place, cf. Onglet Définition Taux et Coefficient. En cas de dépense contrôlée, les heures seront comptées à partir des feuilles d'attachement visées entre les parties.	H		20	0,00
10.15.2	Taux horaire d'un aide ou manœuvre	Idem	H		20	0,00
10.15.3	Taux horaire d'un TQRP	Le prix comprend le taux horaire, lié à la qualification, les charges salariales, les congés payés, les primes, le panier et autres indemnités de transport, de déplacement sur site, du matériel courant (dont les appareils de contrôles radioprotection utilisés), auquel est assujetti le personnel en place ainsi que les documents justifiant du contrôle effectué (pv, rapport, etc), la surveillance , cf. Onglet Définition Taux et Coefficient. Les heures seront comptées à partir des feuilles d'attachement visées entre les parties, en cas de dépense contrôlée.	H		10	0,00
10.15.4	Taux horaire d'un dessinateur projeteur	Cette ligne sera utilisée uniquement sur des projets d'études ou pour valider de l'existant, tous les travaux au BPU les étude plans, etc...sont compris dans le prix de fabrication. (Voir paragraphe de la STP) cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	H		10	0,00
10.16.0	**Coefficients de majoration applicables en cas de conditions particulières d'exécution et utilisation de certains matériels** - à renseigner sous le format d'un taux (exemple : "10%")					
10.16.1	Coefficient de peine et soin sur l'achat des fournitures, des matériaux et du matériel	Coefficient appliqué sur les seules fournitures mises en œuvre dans le cadre des travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou dans le cadre de la présentation de nouveaux prix non déjà présents au BPU pour les justifier. Il est appliqué sur le prix réel des fournitures et matériels mis en œuvre et justifié par les montants des devis et factures à présenter par le Titulaire. cf. Onglet Définition peines et soins.	%		50 000	0,00
10.16.2	Coefficient pour intervention en horaires atypiques	cf. Onglet Définition Taux et Coefficient Travail de nuit entre 21h-6h en semaine ou le weekend, le samedi, dimanche, jours où le centre est fermé ou jours fériés.	%		5 000	0,00
10.16.3	Coefficient pour travaux Urgents (4H ou 24 H)	Coefficient qui s'applique aux travaux Urgents 4h et 24h. Il rétribue la réactivité et la mobilisation du Titulaire face à une situation non habituelle de type travaux de mise en sécurité immédiate (problème électrique, chute, effondrement,..), intervention sur des problématiques de fuite, ou autres interventions rendues urgentes pour raisons particulières et motivées. Le coefficient s'applique : o Aux prix unitaires du Bordereaux des prix ; o A la seule part main d'œuvre d'une intervention chiffrée sur taux horaires : pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou pour les nouveaux prix hors BPU des marchés subséquents. Nota : le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer. cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	%		20 000	0,00
10.16.4	Coefficient pour travaux sour 1 mois "DITS IMPERATIFS PRIORITAIRES EXECPTIONNELS"	Coefficient qui rémunère l'organisation (moyens matériel materiaux, etc...) afin d'effectuer des travaux dits "impératifs, prioritaires, exeptionnels". Ce coefficient sera payé que si les travaux sont effectués dans le mois à partir de l'émission de l'OS. En cas que le délai d'un mois soit dépassé, le coefficient sera retiré, et les pénalités de retards seront appliquées.	%		100 000	0,00
10.16.5	Coefficient pour travaux en INB ou ICPE Nucléaire	Coefficient qui s'applique aux travaux réalisés en INB ou ICPE Nucléaires. Il rétribue le Titulaire pour les contraintes spécifiques liées au travail dans des installations sensibles. Le coefficient s'applique : o Aux prix unitaires du Bordereaux des prix ; o A la seule part main d'œuvre d'une intervention chiffrée sur taux horaires : pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou pour les nouveaux prix hors BPU des marchés subséquents. Nota : le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer. cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	%		250 000	0,00
10.16.6	Coefficient pour travaux en INBS	Coefficient qui s'applique aux travaux réalisés en INBS. Il rétribue le Titulaire pour les contraintes spécifiques liées aux accés, au personnel imposé **(Espace SCHENGEN)** et au travail dans des installations sensibles. Le coefficient s'applique : o Aux prix unitaires du Bordereaux des prix ; o A la seule part main d'œuvre d'une intervention chiffrée sur taux horaires : pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou pour les nouveaux prix hors BPU des marchés subséquents. Nota : le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer. cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	%		30 000	0,00
10.16.7	Coefficient pour travaux en hauteur > à 3m de hauteur	Coefficient qui s'applique aux travaux réalisés en hauteur. Il rétribue l'entreprise pour les contraintes spécifiques liées au travail en hauteur, ne concerne pas les métiers dont le travail en hauteur est la spécialité. Le coefficient s'applique : o Aux prix unitaires du Bordereaux des prix ; o A la seule part main d'œuvre d'une intervention chiffrée sur taux horaires : pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou pour les nouveaux prix hors BPU des marchés subséquents. Nota : le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer. cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	%		25 000	0,00
10.16.8	Coefficient pour travaux amiante en sous-section 4 ou plomb / HAP	Coefficient qui a pour but de prendre en compte les contraintes liées aux travaux réalisés sur l'amiante en sous-section 4 et/ou le plomb. o Aux prix unitaires du Bordereaux des prix ; o A la seule part main d'œuvre d'une intervention chiffrée sur taux horaires : pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention) ou pour les nouveaux prix hors BPU des marchés subséquents. Nota : le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer. cf. Onglet Définition Taux et Coefficient.	%		20 000	0,00
10.16.9	Coefficient pour travaux avec port du masque APVR	Cette majoration est la différence entre un taux horaire en condition de travail normal et le taux horaire avec port du masque APVR.	%		5 000	0,00
10.16.10	Plus ou moins-value pour utilisation de matériaux en inox	% à appliquer sur les prix en métal noir	%		50 000	0,00
10.16.11	Plus ou moins-value pour utilisation de matériaux en galva	IDEM	%		5 000	0,00
10.16.12	Plus ou moins-value pour utilisation de matériaux en alu	IDEM	%		10 000	0,00
10.16.13	Plus-value pour thermolaquage des aciers, hors lignes définies au code article 10-1	IDEM	%		50 000	0,00
Autres Prix applicables : Taux horaires et coefficients - Total Grille imposée						**0,00**

MAÎTRE D'OEUVRE
TECHNIQUE

LOT 10 TRAVAUX DE METALLERIE

Bordereau des Prix Unitaires, Autres Prix applicables,

(Chiffrage de la grille imposée via des scénarios de quantités imposées par le CEA)

Bordereau des Prix Unitaires, Autres Prix applicables,

(Chiffrage de la grille imposée via des scénarios de quantités imposées par le CEA)

Rédacteurs : S. BUISSON	Vérificateurs : C. ROQUES	Date : le 04/09/2026

26-03238-LES
OO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser ur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

Définition des taux, certains coeffficients de majoration

Taux horaires et journaliers par qualification et catégorie de personnel – en horaire de jour (6h - 21h)

L'emploi de ces taux horaires est prévu pour les conditions suivantes :
Exécution des prestations en horaire normal et durant une plage d'horaires étendue de jour (6h-21h) du lundi au vendredi (lorsque le Centre est ouvert) :

Les taux applicables définis ci-avant sont forfaitaires et comprennent notamment :
- les frais de main d'œuvre incluant les salaires par qualification et catégorie de personnel avec son matériel et outillage (incluant entretien et amortissement), toutes les indemnités, les frais de transport et de déplacement, les voyages périodiques, les primes diverses, les charges sociales, les frais d'homologation, d'habilitation et de qualification du personnel,
- les frais d'encadrement du personnel,
- les frais de gestion, suivi et coordination des sous-traitants, fournisseurs et autres prestataires
- les frais de participation à l'ensemble des réunions et mise en oeuvre des livrables, documents règlementaires et divers reporting attendus jusqu'à l'obtention de l'atteinte du résultat,
- les frais et charges du mandataire dans le cas d'un groupement d'entreprise,
- les frais de livraison, d'acheminement, de manutention, d'utilisation, d'entretien et d'amortissement de l'outillage complémentaire de chantier, les consommables divers propres à la profession, tous les matériaux et matériels ou ouvrages provisoires nécessaires à l'exécution des travaux, leur mise en œuvre, le stockage et leur pose.
-les frais de structure, d'assurance, les frais généraux, les aléas et le bénéfice du Titulaire,
- les frais de secrétariat et d'établissement des attachements et des documents de toute nature demandés par le marché pour son exécution et son suivi, et tous les frais résultant de la prise en compte des lois et règlements applicables,
- les frais occasionnés par le respect des dispositions légales et règlementaires concernant l'hygiène et la sécurité
- les frais relatifs aux contrôles, vérifications et les sujétions d'assurance qualité, exigences en lien avec les aspects environnementaux et sociaux,
- les matériels informatiques et frais de licences des logiciels,
- les charges et taxes, autre que la TVA, incombant au Titulaire.
La qualification du personnel employé (chiffré dans les devis du Titulaire) doit, sans exception, correspondre au travail à exécuter.
Les taux journaliers en horaire normal comprennent les frais et charges consécutifs à leurs conditions d'exécution / d'intervention respectives spécifiques telles que définies au marché.

Le chiffrage de l'intervention est effectué sur la base des taux horaires :
- à la condition qu'un PU du BPU ou qu'un nouveau prix du BPU ne puisse s'appliquer dans le cadre du bon de commande, ou pour les marchés subséquents chiffrés avec des nouveaux prix hors BPU.
- pour les travaux en dépenses contrôlées (devis remis a posteriori de l'intervention).

Coefficient de majoration pour des prestations en horaires atypiques (travail de nuit entre 21h-6h en semaine, le samedi, dimanche, jours où le centre est fermé et jours fériés)

Les coefficients pour travail en dehors de l'horaire normal ne pourront être appliqués que sur demande du CEA. Si le Titulaire souhaite travailler en dehors de l'horaire normal de sa propre initiative, aucune compensation financière ne lui sera accordée.

L'emploi de ces coefficients majorateurs est prévu pour :
- La rémunération de prestations réalisées en horaires atypiques demandés par CEA de manière exceptionnelle,
- Ces coefficients sont fixés pour un travail en horaires atypiques : prestations réalisées de nuit entre 21h-6h en semaine, le samedi, dimanche, jours où le centre est fermé et jours fériés.
Ces conditions sont définies dans le marché à l'article "Conditions d'exécution particulières".

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

Coefficient de peines et soins

Sous-traitance ou approvisionnements confiés à un tiers

Dans le cas de sous-traitance ou approvisionnement que le Titulaire ne peut que confier à un tiers, le prix de cette fourniture ou prestation est déterminé par l'application d'un coefficient de peines et soins au prix d'achat hors taxe de ces sous-traitances ou approvisionnements, sur présentation de la facture du tiers. En cours d'exécution du marché, ce coefficient est donc appliqué par le Titulaire dans le cadre de l'élaboration de son devis pour présenter le chiffrage de fournitures / sous-traitance faisant l'objet de prix nouveaux (PU non présents au BPU).
Ce coefficient de peines et soins rémunère le Titulaire pour toutes les tâches/sujétions nécessaires aux opérations d'approvisionnement ou de recours à la sous-traitance, quelle que soit la catégorie de personnel du Titulaire intervenant et pour tous les frais relatifs aux opérations réalisées par le Titulaire lui-même ou par son fournisseur/sous-traitant telles que : analyse du besoin, consultation et mise en concurrence, commande, contrôle, acheminement (y compris livraison sur site), manutention jusqu'au point de mise en œuvre, encadrement du sous-traitant pour lequel le Titulaire reste responsable. Le suivi technique et contractuel, les contrôles sur site et en usine et la surveillance au sens du marché du sous-traitant est également comprise pour toutes les phases prévues de son intervention : de la phase études à la phase réalisations et essais, qu'il s'agisse d'une intervention en usine et/ou sur site, etc…... Il comprend aussi le bénéfice du Titulaire. Dans ce cadre, le Titulaire ne peut bénéficier de rémunération en sus pour lesdites prestations qui sont comprises dans le prix par l'application du coefficient de peines et soins.

Ce coefficient n'est pas applicable dans les cas suivants :
- au montant des prestations supplémentaires du sous-traitant ou du fournisseur dont la responsabilité n'incombe pas CEA, notamment en lien avec une défaillance ou écart au marché,
- au montant des réclamations des sous-traitants ou des fournisseurs dans la mesure où il ne s'agit pas de prestations supplémentaires du fait du CEA.

Préalablement à l'approvisionnement ou de la réalisation de la sous-traitance, le Titulaire consulte avec mise en concurrence (au minimum 3 devis) et justifie de manière expresse au CEA la motivation de son choix.
Dans le cas où le prix de la facture et le prix du devis du tiers sont différents, le coefficient est appliqué au montant le plus faible.

Dispositions pour la désactualisation (le cas échéant, dans le cadre d'un marché à prix révisables)
A noter que les devis faisant l'objet d'une application du coefficient de peines et soins, tel que défini, sont établis aux conditions économiques correspondantes à la date, mois, année du chiffrage du prix nouveau qui intervient en cours d'exécution du marché. Dans ce cadre, les nouveaux prix des devis doivent faire l'objet d'une désactualisation pour être ramenés aux conditions économiques du marché (mois et année de remise de l'offre du Titulaire) pour qu'ils puissent être pris en compte dans le devis, comme nouvelle référence au BPU, puis à terme être révisés.
La désactualisation consiste à prendre le prix nouveau en € HT issu du devis du sous-traitant/fournisseur, pour les prestations/fournitures/travaux nécessaires, et à diviser ce prix par le coefficient de désactualisation.
- Ce coefficient de désactualisation est lui-même calculé en fonction de l'application des dispositions du marché, comme pour le coefficient de révision des prix, mais avec le ou les derniers indices définitifs à la date du devis du sous-traitant/fournisseur, ou, les derniers indices définitifs parus si ces derniers ne sont pas publiés.
- La formule de révision appliquée est celle de l'Accord-Cadre.
Le montant correspondant à la désactualisation doit être déduit du prix des prestations/fournitures/travaux (prix du devis), ainsi le prix obtenu de la sous-traitance ou de la fourniture est ramené aux conditions économiques du marché. Le marché étant révisable, en conséquence, l'OS accepté par CEA contenant les nouveaux prix de fourniture/sous-traitance, présentés en respect des dispositions supra, pourront faire l'objet de révision de prix conformément aux dispositions du marché (Article Révision des prix). A défaut, d'appliquer la désactualisation des prix que CEA aura accepté, tout nouveaux prix n'ayant pas fait l'objet de désactualisation ne pourra pas être révisé.

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

TECHNIQUE - SCENARIO N°1

CHIFFRAGE SCENARIO 1

Référence			Descriptif des travaux	Nbre	Prix	Commentaires

B26-03238-LES
AOO Lot 10 "Travaux de métallerie" dans le cadre de petits travaux d'entretien multi-techniques à réaliser sur les bâtiments du site du CEA Cadarache

NOM du SOUMISSIONNAIRE à renseigner

TECHNIQUE - SCENARIO N°2

Référence			Descriptif des travaux	Nbre	Prix	Commentaires